Les Volontaires de l'Aide de l'Union Européenne (EUAV)

EU Aid Volunteers
We Care, We Act

ACTED

L'initiative

EU Aid Volunteers
We Care, We Act

Le Volontariat de l'UE, c'est quoi ?

L'opportunité pour des volontaires européens de s'engager sur le plan humanitaire

Quelques chiffres

4 000 déploiements de citoyens européens dans le monde prévus

10 000 opportunités de volontariat en ligne prévues

145 organisations certifiées

Contribution de l'UE à hauteur de **147,9 millions d'€** pour :

- Déploiement (41%)
- Renforcement capacitaire et assistance technique (55%)
- Réseau et communication (4%)

ACTED

Les acteurs opérationnels

EU Aid Volunteers
We Care, We Act

1

Stratégie :
DG-ECHO

Aide humanitaire
et Protection civile

2

Mise en œuvre :
EACEA

EACEA
Education, Audiovisual & Culture
Executive Agency

3

Accompagnement :
ONGs

CONCERN worldwide

ACTED

PEOPLE IN NEED CZECH REPUBLIC

ACTED

Qui sont les volontaires ?

EU Aid Volunteers
We Care, We Act

Profil

- Plus de 18 ans
- Citoyen ou résident de longue durée d'un Etat de l'UE

2 types de profils :

- Junior (- de 5 ans d'expérience)
- Senior (+ de 5 ans d'expérience)

Pour tous types de métiers !

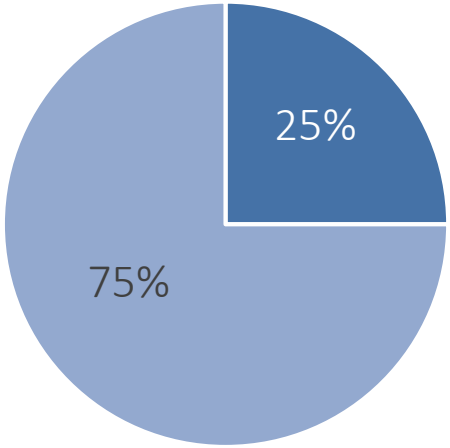

- Soutien aux opérations de réponse d'urgence
- Amélioration de la résilience, gestion des risques et catastrophes

! Aucun déploiement d'EUAV en zones de conflits armés

ACTED

Comment ça marche ?

EU Aid Volunteers
We Care, We Act

Devenir volontaire de l'UE

1. Postuler aux offres sur la plateforme des EUAV https://webgate.ec.europa.eu/echo/eu-aid-volunteers_en/vacancies_en
2. Phase de recrutement : effectué par l'organisme d'envoi
3. Validation de la candidature par l'organisme d'envoi
4. Formation de 15 jours par un contractant de l'UE
5. Eventuelle formation supplémentaire par l'organisme d'envoi
6. Déploiement terrain

Quels sont les avantages ?

- L'UE prend en charge les frais de transport, les frais de logement, l'assurance santé
- Le volontaire bénéficie également d'une indemnité mensuelle en fonction de son pays de déploiement (Sénégal : 550€ pour l'année 2018)

ACTED

Comment ça marche ?

EU Aid Volunteers
We Care, We Act

Devenir structure d'envoi/d'accueil

Conditions :

- Etre une ONG à but non lucratif constituée dans un Etat membre de l'UE – pays tiers / entité de droit public à caractère civil implanté dans un Etat membre pour pays tiers / fédération internationale des sociétés de la croix rouge et du croissant rouge, agences et organisations internationales
- Adhérer aux normes et procédures EUAV
- Etre active dans le domaine de l'aide humanitaire
- Etre certifiée par le biais de la législation de l'initiative EUAV

! Organisation d'envoi ≠ organisation d'accueil

Plus d'informations sur comment devenir une structure d'envoi/d'accueil : http://ec.europa.eu/echo/what-we-do/humanitarian-aid/frequently-asked-questions-faq-eu-aid-volunteers_en

ACTED

Mes missions au Sénégal

EU Aid Volunteers
We Care, We Act

Mon poste : chargée de diagnostic, suivi et évaluation chez ACTED

Mes tâches :

- Facilitation du cycle de projet : développement et mise en œuvre d'outils d'analyse et de collecte de données, évaluation, information et gestion des connaissances, suivi des bénéficiaires

Les projets au Sénégal :

- Renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région de Matam
- Renforcement des capacités de la société civile dans le développement de plans d'assainissement adaptés à leur localité (Rufisque et Ranérou)

ACTED

Les avantages de ma mission de volontaire

EU Aid Volunteers
We Care, We Act

1. Opportunité d'engagement sur le plan humanitaire
2. Un accompagnement du volontaire
3. Développement de compétences
4. Possibilités d'évolution

ACTED

Merci de votre attention !

Pour toute information complémentaire :
Elise Fouqueray
elise.fouqueray@acted.org

ECHO – l'initiative EUAV : https://ec.europa.eu/echo/what/humanitarian-aid/eu-aid-volunteers_en
Plateforme EUAV : https://webgate.ec.europa.eu/echo/eu-aid-volunteers_en/